

Les professions de la relation d'aide

Comment les différencier?

Version 2017



UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction des services aux étudiants
Centre d'aide aux étudiants

Les informations concernant les programmes d'études et l'admission peuvent changer régulièrement. Il est important de consulter les sites officiels ou les directions de programme pour valider les changements.

Certains dossiers particuliers pourraient exiger une analyse approfondie auprès d'une direction de programme ou d'un ordre professionnel. Cette analyse déterminera si votre admission ou adhésion serait automatique ou si des exigences supplémentaires s'appliqueraient.

Note : La désignation de personne par l'emploi du genre masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

Les professions de la relation d'aide

Comment les différencier?

Table des matières

MISE EN CONTEXTE	4
LES FORMATIONS UNIVERSITAIRES	4
CONSEILLER D'ORIENTATION	4
CRIMINOLOGUE.....	6
PSYCHOEDUCATEUR	7
PSYCHOLOGUE	9
SEXOLOGUE.....	10
TRAVAILLEUR SOCIAL	11
À PROPOS DE LA PRATIQUE DE LA PSYCHOTHERAPIE.....	13
À PROPOS DE LA PRATIQUE DE LA THERAPIE CONJUGALE ET FAMILIALE	13
LES FORMATIONS TECHNIQUES	15
TECHNICIEN D'INTERVENTION EN DELINQUANCE	15
TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL.....	16
TECHNICIEN EN EDUCATION SPECIALISEE	17
LES CERTIFICATS OU MINEURES DANS LE DOMAINE DE LA RELATION D'AIDE.....	18
D'AUTRES FAÇONS DE TRAVAILLER EN RELATION D'AIDE	19
DEVENIR COACH.....	19
EN RESUME.....	20
POUR EN SAVOIR PLUS	21

Les professions de la relation d'aide

Comment les différencier?

Mise en contexte

Il existe plusieurs professions en sciences humaines qui permettent d'intervenir en relation d'aide. Certaines exigent une formation universitaire, alors que d'autres demandent une formation collégiale. Sur le marché du travail, il arrive que les rôles et les tâches des intervenants en relation d'aide soient confondus. C'est le cas, également, en ce qui concerne les applications des formations collégiales et universitaires qui y sont associées. Dans certaines organisations, deux formations différentes mènent parfois aux mêmes fonctions.

L'arrivée de la loi 21 (Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines), en vigueur depuis juin 2012, a apporté une redéfinition des pratiques professionnelles dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Cela signifie que des actes professionnels sont réservés pour les professions faisant partie d'un ordre professionnel. En sciences humaines, cette réforme législative concerne les psychologues, les travailleurs sociaux, les conseillers d'orientation et les psychoéducateurs. Après l'adoption de la loi 21, deux nouveaux ordres professionnels ont été créés : [l'Ordre professionnel des sexologues](#) (2013) et [l'Ordre professionnel des criminologues](#) (2015).

Ce document a pour objectif de faire état des champs d'exercices des professionnels et des techniciens qui œuvrent en relation d'aide, des particularités des professions et des principales activités exercées par ces derniers, tout en tenant compte de la loi 21. Il se propose de

regrouper des informations pouvant être utiles pour distinguer différents métiers de la relation d'aide.

Les formations universitaires

Conseiller d'orientation

Champ d'exercice de la profession

« *Évaluer le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu, intervenir sur l'identité ainsi que de développer et maintenir des stratégies actives d'adaptation dans le but de permettre des choix personnels et professionnels tout au long de leur vie, de rétablir l'autonomie socioprofessionnelle et de réaliser des projets de carrière chez l'être humain en interaction avec son environnement.* » [Guide explicatif - PL no 21, p.17.](#)

Particularités de cette profession

Le conseiller d'orientation évalue et détermine un plan d'intervention permettant de développer chez la personne sa capacité à s'orienter, à faire des choix personnels et professionnels et à réaliser des projets d'études ou de carrière. Il intervient sur des aspects problématiques liés à l'identité, au développement de la personne et aux processus psychologiques sous-jacents. Les personnes qu'il accompagne peuvent vivre des problématiques variées, telles que de l'indécision, de l'anxiété, une absence de but vocationnel ou encore des problèmes d'adaptation ou de rendement dans les études, au travail ou dans la vie (source : Ordre des conseillers d'orientation du Québec).

Bref, l'énoncé de pertinence sociale décrit par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (c'est-à-dire le rôle du conseiller d'orientation dans notre société), se définit ainsi :

« Les c.o., grâce à leur expertise de la relation individu-travail-formation, visent le mieux-être personnel et professionnel des personnes en mobilisant leur potentiel et en les aidant à prendre leur place dans la société tout au long de leur vie. »

La formation

La formation en orientation vise l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur le développement et le fonctionnement des individus et des groupes, de même que sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes. Elle vise le développement de compétences en relation d'aide et en consultation, l'apprentissage de l'évaluation et du diagnostic psychologique et permet une réflexion approfondie sur le monde scolaire et sur le marché de l'emploi. **Exemples de cours : développement de carrière, évaluation psychométrique, intervention de groupe en orientation, théories du counseling, psychologie de l'adulte au travail.**

- Universités offrant des programmes en orientation ou en sciences de l'orientation : Laval ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), Sherbrooke ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), UQAM ([baccalauréat en développement de carrière](#) et [maîtrise en carriérologie](#)), McGill ([master en counselling psychology](#)).

Pour obtenir le permis de conseiller d'orientation délivré par [l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec](#) (OCCOQ), il faut répondre aux exigences prescrites par le Règlement adopté en vertu du Code des professions du Québec, c'est-à-dire avoir complété des études universitaires de **deuxième cycle** en orientation et counseling.

Activités exercées

Les conseillers d'orientation peuvent intervenir auprès des individus, des groupes ou des organisations. Voici les principales activités exercées :

Auprès des individus/groupes

- Adaptation au travail
- Fonctionnement dans les études et réussite éducative
- Information scolaire et professionnelle
- Insertion et réinsertion professionnelle
- Orientation scolaire et professionnelle
- Planification de carrière et perfectionnement
- Projet de vie à la retraite
- Recherche d'emploi
- Réorientation
- Transition de carrière

Auprès des organisations

- Bilan des compétences
- Coordination de stages en entreprise
- Développement des compétences
- Évaluation du potentiel
- Gestion de programmes de coaching et de mentorat
- Gestion et formation liées au changement
- Motivation des cadres
- Programmes d'aide aux employés
- Recrutement et sélection de la main-d'œuvre
- Réaffectation professionnelle
- Transitions professionnelles

Milieux de travail

- À son compte
- Agences de placement
- Bureaux de ressources humaines
- Carrefours Jeunesse Emploi (CJE)
- Centres d'accueil
- Centres d'aide aux personnes immigrantes
- Centres de détention et services correctionnels
- Centres de réadaptation pour personnes avec des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie
- Centres de réadaptation pour personnes ayant des handicaps physiques ou mentaux
- Centres de réadaptation pour personnes avec des difficultés d'adaptation sociale
- Centres intégré de santé et de services sociaux (CISSS)

- Centres d'hébergement
- Centres locaux de services communautaires (CLSC)
- Centres locaux d'emploi (CLE)
- Commissions scolaires, écoles privées, cégeps et universités
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNSST)
- Entreprises privées
- Gouvernement fédéral
- Gouvernement provincial
- Moyennes et grandes entreprises (services des ressources humaines)
- Organismes communautaires
- Organismes d'aide à l'emploi
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Exemples de fonctions

- Aide pédagogique individuelle
- Agent d'aide socioéconomique
- Agent de probation
- Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle
- Conseiller en développement organisationnel
- Conseiller en emploi et en ressources humaines
- Conseiller en gestion de carrière
- Conseiller en recrutement de personnel
- Éducateur en santé mentale
- Intervenant psychosocial

Criminologie

Champ d'exercice de la profession

Le criminologue est un expert du phénomène de la criminalité. Il s'intéresse entre autres aux causes des actes criminels et à leurs effets sur les victimes. Parallèlement, il étudie le système judiciaire dans le but de réintégrer les contrevenants dans la société et de protéger les droits des individus et de la collectivité (adapté de Repères). Il élabore des plans d'intervention et assure le suivi des individus dans les milieux correctionnels ou de réhabilitation.

Particularités de cette profession

La pratique du criminologue est axée sur la compréhension de la criminalité, sur la prévention et l'intervention auprès des personnes ayant commis des actes criminels. Elle s'appuie non seulement sur la compréhension du crime lui-même, mais elle s'attarde également aux réactions de la société face au crime.

La formation

La formation est orientée vers l'étude de la pluridisciplinarité du phénomène criminel. Elle s'appuie sur des connaissances en sciences humaines, en droit pénal, en histoire, en sociologie, en philosophie et en biologie/anthropologie. Elle vise à expliquer et à approfondir les problématiques liées à la délinquance, aux crimes et à la victimisation criminelle. **Exemples de cours : justice criminelle, intervention auprès des clientèles involontaires, recherche en criminologie, sociocriminologie, éthique et enjeux en criminologie.**

- Universités offrant les programmes en criminologie : Laval ([baccalauréat](#)), Ottawa ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), UdeM ([baccalauréat](#) et [maîtrise](#)).

La loi 21 a également posé les jalons nécessaires pour assurer la reconnaissance de la pratique de la criminologie au Québec et la détermination des activités réservées aux criminologues.

Cette reconnaissance du champ de pratique des criminologues a été officialisée par la publication dans la Gazette officielle du Québec, le 22 juillet 2015, d'un décret gouvernemental et des lettres patentes créant [l'Ordre professionnel des criminologues du Québec](#).

Activités exercées

- Administration de la justice
- Analyse criminologique
- Analyses statistiques sur la criminalité
- Assistance aux victimes
- Direction et gestion d'établissements de détention, de centre d'accueil ou autres (voir milieux de travail)
- Évaluation de la dangerosité et du risque de récidive
- Élaboration et gestion de plan correctionnel
- Intervention et traitement auprès des délinquants adultes
- Intervention et traitement auprès des jeunes
- Prévention du crime, intervention, resocialisation et enseignement
- Réadaptation des criminels et des délinquants
- Recherche sur les problèmes criminologiques et pénologiques
- Surveillance des contrevenants dans les programmes de mise en liberté sous condition

Milieux de travail

- Bureaux de probation
- Bureaux de protection de la jeunesse
- Centres d'accueil
- Centres de détention
- Centres jeunesse
- Établissements d'enseignement
- Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- Gouvernement provincial
- Maisons de transition
- Organismes communautaires
- Police (services municipaux)
- Services correctionnels (fédéral)
- Services correctionnels (provincial)
- Sûreté du Québec

Exemples de fonctions

- Agent au classement des détenus dans les pénitenciers
- Agent conseiller d'un centre d'aide pour délinquants
- Agent conseiller en maison de transition
- Québec

- Agent de libération conditionnelle
- Agent de probation
- Agent des services correctionnels du
- Agent des services frontaliers (douanes)
- Chercheur en criminologie (avec un doctorat)
- Conseiller en comportement humain
- Criminologue clinicien
- Intervenant en alcoolémie et toxicomanie
- Intervenant social

Psychoéducateur

Champ d'exercice de la profession

Le psychoéducateur est un spécialiste des sciences humaines qui **intervient au moyen d'une approche préventive et rééducative** auprès des personnes qui présentent des difficultés d'adaptation, de délinquance, des troubles de comportement, des problèmes de santé mentale, de perte d'autonomie, ou encore d'anxiété. L'objectif de son intervention est de rétablir ou de développer les capacités adaptatives de l'individu et de contribuer au maintien de son équilibre avec son environnement (adapté de Repères).

Il privilégie l'action sur le terrain. Il est donc présent dans le milieu de vie des personnes qu'il accompagne et s'appuie sur le « vécu partagé » avec elles (source : Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec).

Particularités de cette profession

Le psychoéducateur est centré sur **la compréhension des problèmes d'adaptation auprès de clientèles diversifiées**, telles que les personnes âgées, les adolescents, les jeunes adultes, ainsi que les personnes atteintes d'un handicap ou de problèmes de santé mentale. Il évalue les difficultés d'adaptation, les capacités adaptatives et il porte un jugement clinique dans le cadre d'un processus qui analyse les causes et la dynamique des perturbations observées dans les relations de la personne avec son environnement.

La formation

La formation vise l'acquisition de connaissances à propos du développement de la personne sur les plans social, affectif et cognitif selon des trajectoires de vie normales et pathologiques. Elle permet de mieux connaître les facteurs de risque et de protection susceptibles d'avoir un impact sur l'adaptation ou l'inadaptation sociale des individus. La formation permet aussi de développer des habiletés cliniques, des méthodes d'évaluation, de même que des outils de prévention et d'intervention destinés tant aux milieux institutionnels et communautaires qu'au milieu naturel de l'individu, comme la famille et le travail (adapté d'INFO-BAC). **Exemples de cours : évaluation en milieu familial, intervention en situation de crise, développement et difficultés d'adaptation chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.**

- Universités offrant les programmes en psychoéducation : Laval ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), UQTR ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)) campus Trois-Rivières et Québec), UQO ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)) UQAT ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), Sherbrooke ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), UdeM ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)).

Les psychoéducateurs et les psychoéducatrices sont tous membres de leur ordre professionnel. Leur profession est réglementée et régie par un code de déontologie. Quiconque ne fait pas partie de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec ne peut porter le titre de psychoéducateur ni accomplir les activités qui leur sont réservées. **La maîtrise en psychoéducation est obligatoire pour accéder à [l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec](#).**

Activités exercées

- Coordination des services et des programmes d'activités
- Évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives
- Élaboration et mise en œuvre de plans d'interventions
- Prévention, intervention et réadaptation auprès des personnes éprouvant des difficultés d'adaptation sociale

Milieus de travail

- À son compte
- Centres d'accueil
- Centres de la petite enfance (CPE)
- Centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation sociale
- Centres de réadaptation pour personnes aux prises avec des handicaps physiques ou des problèmes de santé mentale
- Centres de réadaptation pour personnes ayant des difficultés liées à l'alcoolisme, la toxicomanie et au jeu excessif
- Centres de services sociaux (CSS)
- Centres hospitaliers
- Centres jeunesse
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNSST)
- Établissements d'enseignement
- Organismes communautaires
- Services correctionnels (fédéral et provincial)
- Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ)

Exemples de fonctions

- Agent de réadaptation
- Agent de relation humaine
- Conseiller clinique
- Conseiller en réadaptation
- Éducateur
- Intervenant social
- Psychoéducateur (requiert la maîtrise en psychoéducation)
- Travailleur de rue

Psychologue

Champ d'exercice de la profession

« L'exercice de la psychologie consiste à évaluer le fonctionnement psychologique et mental, à déterminer, à recommander et à effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale de l'être humain en interaction avec son environnement.

L'information, la promotion de la santé, la prévention du suicide, de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux font également partie de l'exercice de la profession auprès des individus, des familles et des collectivités. » **Source : Office des professions du Québec, Rapport du comité d'experts.**

Particularités de cette profession

Le psychologue se distingue par sa capacité à évaluer le fonctionnement psychologique et mental, afin d'identifier les troubles, au sens d'un dysfonctionnement, d'une altération des fonctions mentales, telles le retard mental, les troubles mentaux et les troubles neurologiques. (source: [Guide explicatif](#) - PL no 21, p.16).

La formation

La formation touche à plusieurs aspects des sciences biologiques, des sciences sociales et de la méthodologie de la recherche. Elle permet d'acquérir des connaissances sur le développement de la personne, de même que sur le comportement normal et pathologique. Elle habilite l'étudiant à l'évaluation, à l'intervention et au traitement des problèmes psychologiques variés. **Exemples de cours : neuropsychologie, théories de la personnalité, psychopathologie, psychométrie, méthodes quantitatives, recherche dirigée, développement de l'enfant.**

- Universités offrant les programmes de psychologie : Laval ([baccalauréat, doctorat](#)), McGill ([baccalauréat, doctorat](#)), Concordia ([baccalauréat, doctorat](#)), Bishop's ([baccalauréat](#)), UdeM ([baccalauréat, doctorat](#)),

UQAM ([baccalauréat, doctorat](#)), UQTR ([baccalauréat, doctorat](#)), UQAC ([baccalauréat, doctorat](#)), UQO ([baccalauréat, doctorat](#)), Sherbrooke ([baccalauréat, doctorat](#)), Ottawa ([baccalauréat, doctorat](#)), Moncton ([baccalauréat, doctorat](#)).

Au Québec, le titre et l'exercice de la profession de psychologue sont réglementés par le Code des professions. Toute personne portant le titre de psychologue est obligatoirement inscrite au tableau des membres de l'Ordre des psychologues du Québec. **Le doctorat en psychologie est obligatoire pour être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.**

Activités exercées

- Enseignement et supervision
- Évaluation du rendement et des compétences
- Évaluation des troubles psychologiques
- Formation et sélection de personnel
- Intervention, traitement et prévention
- Médiation familiale
- Planification de carrière, réaffectation
- Préparation à la retraite
- Psychothérapie
- Recherche

Milieux de travail

- À son compte
- Centres d'accueil
- Centres de réadaptation pour jeunes vivant des difficultés d'adaptation sociale
- Centres de réadaptation pour personnes vivant des problèmes liés à l'alcoolisme, à la toxicomanie ou au jeu excessif
- Centres de recherche
- Centres de services d'aide de nature affective ou psychologique
- Centres hospitaliers
- Centres hospitaliers de soins de longue durée
- Centres locaux de services communautaires (CLSC)
- Cliniques médicales
- Établissements d'enseignement
- Gouvernement fédéral
- Gouvernement provincial

- Organismes communautaires
- Services correctionnels (fédéral et provincial)

Exemples de fonctions

- Conférencier
- Enseignant au collégial
- Expert psycholégal
- Intervenant social
- Neuropsychologue clinicien
- Psychanalyste
- Psychologue-chercheur
- Psychologue clinicien
- Psychologue communautaire
- Psychologue industriel et organisationnel
- Psychologue scolaire
- Psychologue spécialisé en médiation
- Psychosociologue

Sexologie

Champ d'exercice de la profession

Le sexologue s'intéresse aux aspects pédagogiques, psychiques, psychologiques, médicaux, sociaux, relationnels et biologiques de la sexualité. Il se préoccupe principalement d'information, de prévention, d'éducation et de réadaptation. Il effectue de l'intervention thérapeutique en vue de favoriser la prise en charge individuelle et relationnelle de la dimension sexuelle (tiré de Repères).

Particularités de cette profession

Le sexologue fait des interventions d'information, d'éducation, de prévention et de traitement de tous les aspects de la sexualité humaine.

La formation

L'UQAM ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)) est la seule université à offrir le programme de baccalauréat en Amérique du Nord. Il comprend un stage d'immersion et un stage d'intervention, prévus lors de la troisième année de formation. **Exemples de cours :** **physiologie de la sexualité, sexualité de l'enfant et du préadolescent, violence et abus sexuels, sexualité et loi, dysfonctions sexuelles.**

En concordance avec la modernisation des champs d'exercice établis par la [loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines \(PL21\)](#), le champ d'exercice de la profession de sexologue est libellé comme suit :

Évaluer le comportement et le développement sexuels de la personne, déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser un meilleur équilibre sexuel chez l'être humain en interaction avec son environnement.

Les éléments d'information, de promotion de la santé, de prévention du suicide et de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités font partie de l'exercice de la profession de sexologue dans la mesure où ils sont reliés à ses activités professionnelles.

[Ordre professionnel des sexologues du Québec](#)

Activités exercées

- Relation d'aide, consultations cliniques et thérapie auprès d'individus, de couples ou de groupes.
- Traitement de diverses dysfonctions sexuelles.
- Collaboration à la conception, l'élaboration, l'application et l'évaluation des programmes d'intervention et d'éducation sexuelle.
- Évaluation et application de programmes de prévention, d'intervention et d'éducation sexuelle.

Milieus de travail

- À son compte
- Clinique de planification des naissances
- Établissements d'enseignement
- Médias d'information
- Organismes communautaires

Exemples de fonctions

- Conférencier
- Consultant
- Conseiller et éducateur en sexualité humaine
- Intervenant en pratique privé
- Sexologue

Travailleur social

Champ d'exercice de la profession

Évaluer le fonctionnement social d'individus (couples, familles, groupes et collectivités) par la mise en œuvre d'un plan d'intervention dans le but de favoriser le développement optimal de l'être humain en interaction avec son environnement (tiré de Repères).

Particularités de cette profession

Le travailleur social évalue le fonctionnement social dans une perspective d'interaction entre la personne et son environnement. Son approche intègre une réflexion critique des aspects sociaux qui influencent les situations et les problèmes vécus par les personnes (individus, groupes, familles et collectivités). Quant à l'environnement, il concerne le milieu de vie de la personne, ainsi que ses conditions matérielles et sociétales. Son intervention se fonde sur la défense des droits de la personne et sur la promotion des principes de justice sociale.

Le professionnel de ce secteur possède, entre autres, l'expertise pour rédiger des recommandations à la cour pour des problèmes de violence conjugale, de maltraitance d'enfants ou tout autre problème social.

Comme l'approche d'intervention du travailleur social est centrée sur l'interaction de l'individu avec son environnement, il est appelé à travailler avec le réseau et les différentes ressources du milieu.

Les principaux domaines d'intervention sont : l'enfance et la jeunesse, la vie conjugale et familiale, la santé physique et mentale,

l'éducation, la justice, l'habitation, l'environnement, le vieillissement de la population, la citoyenneté et les respects des droits individuels et collectifs, les populations.

La formation

La formation vise principalement à acquérir des connaissances sur le comportement humain et l'environnement social. Elle permet l'apprentissage des liens fondamentaux entre les politiques sociales, les services sociaux et les problèmes sociaux selon une expertise systémique et sociopolitique. **Exemples de cours : politiques et programmes sociaux, analyse des problèmes sociaux, processus d'intervention en service social, théories du comportement humain en contexte social.**

- Universités offrant la formation en service social ou en travail social : Laval ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), UQAR ([baccalauréat](#)) (Campus Rimouski et Lévis), UQAC ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), UQO ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), UQAT ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), Sherbrooke ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), UdeM ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), UQAM ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), McGill ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), Ottawa ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)), Moncton ([baccalauréat](#), [maîtrise](#)).

Actuellement, le baccalauréat en service social (ou travail social) permet de faire partie de [l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec](#).

Activités exercées

Fournir des services sociaux

Activités pratiquées dans le cadre de l'évaluation, la distribution et l'évaluation de services à la population afin de répondre aux besoins psychosociaux et communautaires des individus, des couples, des familles, des groupes, des organisations et des collectivités.

Apporter des services communautaires

Ces activités visent à répondre aux besoins communautaires d'une collectivité : soutenir le développement de services et de ressources dans et par la communauté locale, prévenir l'apparition de problèmes sociaux, contrer l'exclusion ou la marginalisation de communautés vulnérables, favoriser le regroupement des personnes, des réseaux et de l'organisation.

Voir aux besoins communautaires

Ces activités sont fondamentales puisqu'elles contribuent au maintien de l'harmonie et de la justice dans les rapports entre les personnes et les groupes. Elles sont aussi importantes pour le développement de la collectivité. Les besoins peuvent être d'ordre matériel, économique, socioculturel ou politique. Ils se transforment et ils évoluent dans le temps, au fil des événements divers et selon le développement naturel des collectivités.

Les services psychosociaux

Ces activités sont : l'évaluation psychosociale, l'intervention sociale, la consultation psychosociale, la protection sociale, l'accompagnement, l'animation, la défense et la promotion des droits sociaux.

On retrouve également des activités spécialisées telles que la psychothérapie individuelle, conjugale, familiale ou de groupe, la médiation familiale, l'expertise psychosociale, l'intervention post-traumatique, ainsi que toute activité professionnelle permettant aux personnes d'avoir accès à des services spécifiques encadrés par des législations particulières.

Milieux de travail

- À son compte
- Bureaux de la protection de la jeunesse
- Carrefours Jeunesse Emploi (CJE)
- Centres d'accueil
- Centres d'accueil pour enfants, adolescents, adultes, personnes âgées

- Centres d'aide aux personnes immigrantes
- Centres de réadaptation physique
- Centres de réadaptation pour personnes ayant des difficultés liées à l'alcoolisme et à la toxicomanie
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
- Centres hospitaliers
- Centres locaux de services communautaires (CLSC)
- Cour supérieure pour les services de médiation familiale et d'expertise psychosociale
- Établissements d'enseignement
- Gouvernement fédéral et provincial
- Ministère de la santé et des services sociaux (provincial)
- Organismes communautaires
- Organismes d'aide à l'enfance
- Services correctionnels (provincial)
- Services de soutien à domicile

Exemples de fonctions

- Agent au classement des détenus dans les pénitenciers
- Agent d'assurance emploi
- Agent d'attribution à la sécurité du revenu
- Agent de développement de programmes d'intervention et de sensibilisation
- Agent de développement de vie
- Agent de libération conditionnelle
- Agent de probation
- Agent de relations humaines
- Conseiller en toxicomanie
- Coordonnateur-intervenant communautaire
- Intervenant en situation de crise
- Intervenant social
- Organisateur communautaire
- Responsable d'organismes d'accueil
- Travailleur de rue
- Travailleur social

À propos de la pratique de la psychothérapie

Le projet de loi 21 auquel nous avons fait référence précédemment définit la psychothérapie comme étant :

« Un traitement psychologique pour un trouble mental, pour des perturbations comportementales ou pour tout autre problème entraînant une souffrance ou une détresse psychologique qui a pour but de favoriser chez le client des changements significatifs dans son fonctionnement cognitif, émotionnel ou comportemental, dans son système interpersonnel, dans sa personnalité ou dans son état de santé. Ce traitement va au-delà d'une aide visant à faire face aux difficultés courantes ou d'un rapport de conseils ou de soutien ». [Guide explicatif - PL no 21, p.70.](#)

Le 21 juin 2012, le permis de pratique en psychothérapie a été accepté conjointement par [l'Ordre des psychologues du Québec](#) et le ministre responsable des lois professionnelles. Par conséquent, la pratique de la psychothérapie, de même que le titre de psychothérapeute, seront dorénavant réservés aux psychologues, aux médecins, ainsi qu'aux professionnels qui auront obtenu ce permis délivré par [l'Ordre des psychologues du Québec](#). En répondant à certaines exigences théoriques et pratiques, les professionnels faisant partie des ordres suivants auront la possibilité d'obtenir un permis de psychothérapeute :

- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation
- Ordre des ergothérapeutes
- Ordre des infirmières et des infirmiers
- Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux
- Ordre professionnel des criminologues
- Ordre professionnel des sexologues

Des dispositions permettront à d'autres personnes qui ne sont pas admissibles à ces ordres professionnels d'obtenir un permis selon d'autres critères, par la reconnaissance des droits acquis.

Pour plus d'informations sur les conditions de délivrance de ce permis de pratique, les conditions d'utilisations du titre, le cadre des obligations de formation continue, ainsi que le champ de pratique du psychothérapeute, consultez le texte descriptif du projet de loi 21 sur la pratique de la psychothérapie, disponible sur le site Internet de L'Office des professions du Québec. Voir aussi la section sur la loi 21 sur www.ordrepsy.qc.ca.

À propos de la pratique de la thérapie conjugale et familiale

Champ d'exercice de la profession

Évaluer la dynamique des systèmes des couples et des familles et déterminer un plan de traitement et d'intervention visant à restaurer et à améliorer les modes de communication. Ces actions sont appliquées dans le but de favoriser de meilleures relations conjugales et familiales chez l'être humain en interaction avec son environnement.

Particularités de cette profession

Le thérapeute conjugal et familial évalue les processus de communication, les interactions, ainsi que les aspects structuraux du système et des sous-systèmes familiaux, tels le couple et la fratrie. Il étudie l'histoire de la personne, de son couple, de sa famille immédiate et d'origine en dégageant les enjeux intergénérationnels.

Tout en situant les problèmes présents dans l'ensemble de son contexte, il départage et met en interaction les facteurs individuels, interpersonnels, familiaux et écosystémiques. Il élabore et communique des hypothèses de travail, afin d'émettre des recommandations et d'établir un plan de traitement et d'intervention.

Activités exercées

Évaluation, Intervention et établissement d'un plan de traitement pour des couples ou les familles.

La formation

Actuellement au Québec, seule l'Université McGill offre une maîtrise en thérapie conjugale et familiale (Master of applied science in couple and family therapy). En plus de conduire au titre de thérapeute conjugal et familial de l'OTSTCFQ, cette formation offre l'accès au permis de psychothérapeute décerné par l'OPQ. Certaines universités offrent des cours de niveau maîtrise sur le sujet. Ailleurs au Canada, il y a des programmes universitaires en thérapie conjugale et familiale : une maîtrise en thérapie à l'Université Guelph en Ontario et une autre à l'Université de Winnipeg. Ces diplômes sont reconnus par l'« [American Association for Marriage and Family Therapy](#) » (AAMFT).

Au Québec, lorsque le législateur a modernisé le système professionnel en 2012, il a défini la psychothérapie et en a encadré l'exercice. (art 187.1 et suivants du Code des professions). Par conséquent, le thérapeute conjugal et familial doit être également titulaire d'un permis de psychothérapeute, délivré par l'Ordre des psychologues du Québec, s'il exerce la thérapie conjugale et familiale au Québec. Jusqu'à l'obtention de ce permis, le thérapeute conjugal et familial peut exercer des interventions conjugales et familiales, pourvu que cela corresponde aux conditions décrites dans le règlement sur le permis de psychothérapeute, ce type d'interventions ne constituant pas de la psychothérapie.

A propos de la médiation familiale

Selon [l'Association de médiation familiale du Québec](#), la médiation familiale est un mode de résolution des conflits dans lequel un médiateur impartial intervient auprès des conjoints pour les aider soit à évaluer s'ils doivent mettre un terme à leur union, soit à négocier une entente équitable et viable répondant aux besoins de chacun des membres de la famille et faisant l'objet d'un consentement libre et éclairé.

Droit de pratique et formation

Droit de pratique est réservé aux membres de certains ordres professionnels présentés dans ce document. Une formation complémentaire est essentielle.

Membres

- [Barreau du Québec](#)
[Chambre des notaires du Québec](#)
[Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec](#)
[Ordre des psychologues du Québec](#)
[Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec](#)
[Ordre professionnel des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec](#)
- ou être un employé d'un établissement qui exploite un Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (c. S-4.2) et, dans ce dernier cas, satisfaire aux conditions nécessaires pour être admissible à l'un des ordres professionnels ci-dessus mentionnés;
- avoir suivi, dans les 5 ans précédant la demande, un cours de formation de base de 60 heures en médiation familiale;
- avoir 3 ans d'expérience dans l'exercice de l'un ou l'autre des domaines de

compétence de l'ordre dont il est membre en règle;

- s'engager à compléter, dans les 2 ans de l'accréditation, 10 mandats de médiation familiale sous la supervision d'un médiateur accrédité qui a complété 40 mandats de médiation familiale et à suivre dans ce délai une formation complémentaire de 45 heures en médiation familiale. Cette formation doit être suivie après l'accréditation du médiateur.

Guide de normes de pratique en médiation familiale

<https://www.barreau.qc.ca/pdf/mediation/famiale/guide-pratique-mediation-famiale.pdf>

Association de médiation familiale

<https://www.mediationquebec.ca/fr>

Les formations techniques

Les techniciens en relation d'aide ont la particularité d'être davantage présents dans le milieu de vie des personnes en difficulté. Les rencontres avec ces dernières sont plus régulières et ils sont responsables de voir à l'atteinte des objectifs dans le plan d'intervention. Leur présence, leur support et leurs conseils pratiques appliqués à la solution du problème dans l'immédiat permettent l'amélioration et l'évolution du fonctionnement des personnes en difficulté.

Technicien d'intervention en délinquance

Champ d'exercice de la profession

Le technicien en intervention délinquance applique les techniques d'intervention propre à son champ d'études. Il intervient quotidiennement et de façon directe auprès de personnes adultes ou juvéniles présentant des risques de comportements délinquants ou de récidive.

Particularités de cette profession

Le technicien en délinquance apporte des solutions concrètes et appliquées aux problématiques de la criminalité et de la délinquance.

Activités exercées

- Intervention concrète et pratique dans le milieu de vie des délinquants ou des criminels
- Encadrement, observation et relation d'aide

La formation

La formation est axée sur l'intervention en prévention délinquance, intervention dans un contexte d'autorité, intervention en relation d'aide et au quotidien pour modifier des comportements humains inadaptés. Elle permet aussi l'analyse de l'origine de la délinquance et une meilleure connaissance des caractéristiques de la délinquance.

Ce qui différencie le technicien en intervention en délinquance du professionnel en criminologie, sont les interventions faites au quotidien dans le milieu de vie des clientèles. Le technicien n'a pas la responsabilité d'évaluer le risque de récidive d'une personne criminelle et de faire les plans de traitement et le suivi de celle-ci. Par ailleurs, il ne lui est pas possible de travailler comme agent de libération conditionnelle. Le criminologue a donc la responsabilité de l'évaluation, du traitement et de l'intervention à long terme. Les rencontres avec les clients sont ainsi plus variées et plus distancées. Enfin, la formation universitaire permet un éventail plus large de possibilités d'emplois.

Milieus de travail

- Carrefour Jeunesse-emploi
- Centres correctionnels juvéniles et adultes
- Centres d'accueil et maisons de jeunes
- Centres de détention
- Centres de prévention et de réhabilitation
- Centres Jeunesse
- CNSST
- Établissements scolaires
- Maisons de transition
- Milieux scolaires
- Ministère de la sécurité publique
- Municipalités
- Organismes communautaires

Exemples de fonctions

- Accompagnateurs de prisonniers
- Agent de service correctionnel
- Agent d'indemnisation
- Agent d'unité résidentielle
- Intervenant social
- Agent d'aide socio-économique
- Animateur social et intervenant en toxicomanie
- Coordonnateur communautaire
- Éducateur
- Enquêteur
- Surveillant
- Travailleur de rue

Technicien en travail social

Champ d'exercice de la profession

Le Technicien en travail social est habilité à intervenir auprès des personnes de tout âge, des familles, des groupes et des communautés aux prises avec différents problèmes sociaux. Il aide ces personnes, ces familles, ces groupes et ces communautés à répondre adéquatement à leurs besoins, à promouvoir la défense de leurs droits et à favoriser le changement social.

Particularités de cette profession

L'intervention visant la résolution des problèmes sociaux auprès des personnes, des familles, des groupes et de la communauté.

La formation

La formation permet d'acquérir des compétences pour intervenir directement auprès des personnes, familles, groupes ou communautés aux prises avec des problèmes d'ordre social, d'analyser les situations et d'élaborer les plans d'intervention. Elle permet d'acquérir des compétences permettant de restaurer, de maintenir et de développer l'équilibre dans les relations entre l'individu et son environnement physique et social.

Activités exercées

- Adaptation sociale et développement social
- Défense de droits
- Intervention collective
- Intervention de groupe
- Intervention individuelle
- Organisation communautaire

Milieus de travail

- Carrefours jeunesse-emploi (CJE)
- Centres d'accueil
- Centres de désintoxication
- Centres de réadaptation
- Centres hospitaliers
- Centres jeunesse
- Commissions scolaires
- Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)
- Maisons d'hébergement
- Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale
- Organismes communautaires
- Organismes parapublics

Exemples de fonctions

- Agent d'aide socio-économique
- Agent de probation
- Agent communautaire
- Agent d'indemnisation
- Animateur
- Intervenant en maintien à domicile
- Intervenant en toxicomanie
- Technicien en assistance sociale
- Technicien en santé mentale
- Travailleur de rue

Il arrive que sur le marché du travail, le technicien assume pratiquement les mêmes tâches que le travailleur social. Par exemple, certains techniciens avec plusieurs années d'expérience se voient confier la responsabilité des évaluations psychosociales et de la présentation en cours des dossiers d'abus et de violence, de tout genre. Cependant, avec l'arrivée de la loi 21, les actes professionnels seront mieux définis et les tâches d'évaluation et de recommandations deviendront exclusivement réservées au professionnel membre de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec. De façon générale, ce sont les tâches de réception de la demande, de traitement, de référence aux ressources existantes et de participation active au plan d'intervention qui seront confiées aux techniciens. Dans le secteur public, par exemple dans les CSSS et les CLSC, les employeurs ont tendance à embaucher davantage les finissants possédant un baccalauréat en travail social ou en service social.

Technicien en éducation spécialisée

Champ d'exercice de la profession

Le technicien en éducation spécialisée est appelé à intervenir auprès de personnes présentant ou susceptibles de présenter différents problèmes causant des difficultés d'adaptation ou d'insertion sociale. Il intervient auprès des personnes ayant des déficiences physiques et psychologiques, des troubles

mentaux, des troubles de la conduite et des troubles liés à la santé.

Particularités de cette profession

Le technicien en éducation spécialisée voit à la prévention, à l'éducation, à la réadaptation et à l'intégration sociale des personnes qui présentent des problèmes d'adaptation sociale.

La formation

La formation permet d'acquérir des connaissances sur les problématiques d'adaptation psychosociale, d'animation de groupe et une compréhension éthique des problèmes d'inadaptation. Elle vise le développement des compétences pour l'élaboration d'activités et d'outils cliniques, pour la mise en place de plans d'intervention d'adaptation et de réadaptation auprès de clientèles diversifiées.

Activités exercées

- Animation de groupes
- Encadrement et support apportés dans la réalisation des plans d'intervention
- Intervention éducative auprès des individus et des familles dans leurs milieux de vie

Milieux de travail

- Associations et organismes
- Centres d'accueil
- Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres spécialisés : détention, réhabilitation, désintoxication, hospitaliers ou psychiatriques
- Commissions scolaires
- Communautaires
- Garderies
- Maisons de jeunes

Exemples de fonctions

- Aide à domicile
- Agent d'indemnisation
- Agent d'intégration sociale
- Animateur
- Conseiller en toxicomanie
- Éducateur spécialisé
- Intervenant communautaire et intervenant social
- Préposé aux élèves handicapés

Les certificats ou mineures dans le domaine de la relation d'aide

Plusieurs certificats peuvent être complémentaires à une formation mais peuvent aussi devenir une composante d'un baccalauréat multidisciplinaire. Voici une liste de certificats en lien avec le domaine de la relation d'aide

- Action communautaire ([UDM](#))
- Adult education ([Concordia](#))
- Animation culturelle ([UQAM](#))
- Animation des petits groupes ([UQAR](#))
- Coaching ([UQAC](#))
- Community service ([Concordia](#))
- Criminologie ([Laval](#), [UDM](#))
- Dépendances ([Laval](#))
- Diversité culturelle ([Laval](#)), microprogramme possible
- Études interdisciplinaires pour les aînés ([UQAC](#))
- Gérontologie ([Laval](#), [UDM](#), [UQTR](#), [UQAM](#))
- Immigration et relations interethniques ([*UQAM](#))
- Intégration sociocommunautaire des personnes ayant une déficience intellectuelle ([UQAC*](#)). Programme court possible ([UQAC*](#))
- Intervention auprès des groupes ([UQAT](#))
- Intervention auprès des groupes et en gestion ([UQAT](#))
- Intervention auprès des jeunes ([UDM](#))
- Intervention communautaire ([UQAC](#))
- Intervention éducative en milieu familial et communautaire ([UQAM](#))
- Intervention en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme ([UDM](#))
- Intervention et prévention des dépendances chez les jeunes des premières nations ([UQAC](#)), microprogramme possible
- Intervention jeunesse ([UQAC](#))
- Intervention psychoéducative ([UDM](#))
- Intervention psychosociale ([UQAM](#)) ([UQTR](#) et hors campus), microprogramme ([UQTR](#))
- Intervention rituelle et symbolique (Programme court) ([UQAC](#))
- Pastoral ministry ([Concordia](#))
- Petite enfance et famille : éducation et intervention précoce([UDM](#))
- Pratiques psychosociales ([UQAR](#))
- Psychoéducation ([UQAR](#))
- Psychologie ([UQAC](#), [UQTR](#), [TÉLUQ](#), [UQAR](#), [Sherbrooke](#), [Bishop's](#), [UQO](#), [UDM](#), [Laval](#)), plusieurs microprogrammes à TELUQ
- Psychologie du développement humain ([Laval](#))
- Réadaptation motrice et sensorielle ([UQAT*](#))
- Relation d'aide, Microprogramme ([UQAR](#))
- Résolution de conflits ([St-Paul](#) et microprogramme [UQAT](#))
- Santé mentale ([UQAR](#), [UQTR](#), [UDM](#)) Microprogramme ([UQAR](#))
- Santé sexuelle ([Laval](#))
- Sexologie microprogramme ([UQTR](#))
- Toxicomanie ([UDM](#), [Sherbrooke](#))
- Toxicomanies et autre dépendances ([UQAC](#))
- Travail ou service social ([UQO](#), [Laval](#), [Sherbrooke](#))
- Troubles du spectre de l'autisme ([UQAR](#))
- Victimologie ([UDM](#))
- Vieillesse pathologique ([UQTR](#))

D'autres façons de travailler en relation d'aide

Le marché du travail est composé d'une grande quantité de postes. Ce sont les employeurs qui déterminent les critères d'embauche pour chacun d'eux. Aussi, pour un même titre professionnel, il est possible que les tâches varient selon les milieux et les employeurs.

Certains postes et certaines tâches n'exigent pas de faire partie d'un ordre professionnel ou d'obtenir une formation présentée dans ce document. Les titres suivants peuvent être explorés

- Art thérapeute
- Agent (de relation d'aide, d'aide à l'emploi, de relations humaines, probation...)
- animateur (vie spirituelle, vie étudiante, dans des associations, dans des organismes, dans des maisons de jeunes...)
- Coach (personnel, de vie, professionnel...)
- Conseiller (en relation d'aide, en toxicomanie, en réadaptation, famille-enfance...)
- Intervenant (psychosocial, en délinquance, en toxicomanie, intégration au marché du travail, auprès de clientèles...)
- Musicothérapeute
- Zoothérapeute

Devenir coach

Les titres coach, coach personnel, coach de vie, coach professionnel sont actuellement très populaires. Le titre professionnel et les actes professionnels en lien avec cette profession ne sont pas régis par un ordre professionnel ce qui laisse la porte ouverte à des personnes ayant des profils de formation et d'expérience différents. Peu de formation universitaire existe (certificat en coaching de l'UQAC) mais plusieurs organismes et associations offrent des programmes en formule classe ou en ligne avec une reconnaissance parfois difficile à évaluer.

Le site de la [Fédération internationale des coaches - Québec](#) offre plusieurs informations pertinentes dont les différentes certifications et programmes de formation possibles.

3 certifications possibles :

- Associate Certified coach (ACC)
- Professional certified coach (PCC)
- Master certified coach (MCC)

En résumé

Toutes les professions que nous avons vues dans ce document ont leurs spécificités et leurs expertises particulières. Tel que nous l'avons souligné, il arrive que les fonctions liées à ces dernières soient comparables. Cependant, dépendamment de sa formation, le professionnel a une compréhension des problèmes humains et une philosophie d'intervention différente.

Le travailleur social analyse la personne en interaction avec son environnement. Il favorise la collaboration entre les ressources du milieu. Il peut être appelé à agir comme intervenant pivot autour d'une personne, en coordonnant les services dispensés par plusieurs intervenants ou programmes. Il privilégie les **approches psychosociales**, brèves à court terme et souvent orientées vers la résolution de problèmes. Il a un regard sur l'analyse des problèmes sociaux et exerce un rôle de gestion des interventions faites auprès des personnes.

Le psychoéducateur est présent dans le milieu de vie des personnes et intervient à l'aide d'**approches éducatives**. Il élabore des plans d'intervention axés sur le quotidien des personnes, de façon à les aider à mieux s'adapter à la société.

Le conseiller d'orientation travaille dans une perspective de **développement de la personne**. Son rôle est d'assister les individus dans la recherche de leur identité professionnelle et de les aider à clarifier leur choix d'étude et de travail.

Le criminologue est reconnu pour ses connaissances des problématiques liées à la délinquance et à la criminalité. Son analyse tient compte des contextes sociaux, politiques et du développement de la criminalité à travers l'histoire, les cultures ou les régions.

Le sexologue possède l'expertise des problèmes liés à la sexualité humaine. Ses connaissances des bases du fonctionnement biologique du

corps humain et de la psychologie lui permettent de faire des interventions éducatives et correctives des divers problèmes de la sexualité humaine.

Quant au psychologue, il étudie le comportement humain, ses pathologies et il est habilité à traiter des problématiques diversifiées touchant, entre autres, la santé mentale.

En ce qui concerne les formations techniques, elles sont inspirées par les mêmes modèles d'intervention que les disciplines universitaires. Elles permettent au technicien de faire des interventions de support, d'accompagnement, et de participation au plan d'intervention élaboré par le professionnel. Ainsi, le technicien en relation d'aide a comme fonction d'assister, de soutenir et d'appuyer le professionnel dans ses interventions. Bien sûr, il peut apporter des idées et ajuster ses interventions en fonction du plan établi. Il s'implique de façon concrète dans le milieu de vie des clientèles et ce, en fonction des besoins et problèmes identifiés.

Dans le passé, selon les environnements de travail et les années d'expérience des techniciens, ces derniers se voyaient confier des tâches et des responsabilités similaires aux professionnels. Toutefois, depuis l'adoption de la loi 21 qui stipule que seuls les professionnels faisant partie d'un ordre régi par l'Office des professions du Québec peuvent pratiquer les tâches d'évaluation et de traitement, les techniciens en relation d'aide devront désormais assurer des fonctions de support et d'application dans les plans d'intervention et de traitement élaborés par les professionnels.

Pour en savoir plus

- Guide choisir, septembre éditeur, 2017
- Guide explicatif du projet de loi 21, Office des professions du Québec, mai 2012
- Guide pratique des études collégiales au Québec, SRAM, Édition 2017
- INFO-BAC 2017/2018, Université Laval
- Repères : le site officiel d'information scolaire et professionnelle

Les ordres professionnels :

- [Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec](#)
- [Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec](#)
- [Ordre des psychologues du Québec](#)
- [Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec](#)
- [Ordre professionnel des criminologues du Québec](#)
- [Ordre professionnel des sexologues du Québec](#)

Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines – Guide explicatif

https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Systeme_professionnel/Guide_explicatif_de_cembre_2013.pdf

Les associations :

- Association des éducatrices et éducateurs spécialisés du Québec www.aeesq.ca
- Association des intervenants en dépendance du Québec <https://aidq.org/>

Centre d'aide aux étudiants
Université Laval
Pavillon Maurice-Pollack, local 2121
418-656-7987
www.aide.ulaval.ca

Document réalisé par : Sylvie Gamache, c.o.
Collaboration et mise en page : Marie-Catherine Côté, c.o.

Mise à jour Donald Côté, c.o. (2017)
